L'EGYPTIENNE

REVUE MENSUELLE

FEMINISME
SOCIOLOGIE - ART

FONDATRICE
Mme HODA CHARAOUI

Rédactrice en Chef :
Mlle Céza Nabaraoui

1er Juillet 1926 - 2re Année No 18

2, Rue Kasr El Nil, 2

5 PIASTRES

AU BON MARCHÉ
DE PARIS
Rue Emad El Dine

La Direction du BON MARCHÉ de Paris informe sa nombreuse Clientèle de la création récente de son ATELIER d'ART dirigé pas un architecte décorateur diplômé E.B.P.

Notre ATELIER d'ART du Caire, en continuelle liaison avec notre Atelier d'Art de Paris, placé sous la Direction du Maitre FOLLOT (dont les créations déposées sous la marque «POMONE» sont universellement connues) est à même d'étudier et d'exécuter tous travaux de décoration de style ou moderne.

Disposant des maquettes et de dessins du Maitre Follot, il peut réaliser des ensembles comprenant papiers, tissus, céramiques, pâtes de verre, tapis, marqueterie, lustrerie, etc...etc... complément indispensable du mobilier moderne.

N'entreprenez aucune decoration sans demander devis et dessins au

BON MARCHÉ du Caire

AUTOMOBILES AUTOMOBILES

La VOITURE la plus ECONOMIQUE, réunissant la PERFECTION du moteur, l'ELEGANCE, la SOUPLESSE et la SOLIDITÉ.
COLLECTION COMPLETE DE PIECES DE RECHANGE SUR PLACE

SALLES D'EXPOSITION :

LE CAIRE
1, Rue Soliman Pacha

Agents Généraux
A. SIERRA & Co.

ALEXANDRIE
20, Rue Fouad 1er

Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz et par l'Electricité

LEBON & Cie

LE CAIRE ALEXANDRIE PORT-SAID

COKE — GOUDRON

Appareillage en tous genre GAZ et ELECTRICITE

Installations Complètes. — ChauffeBains — Cuisinières.

ARGA DE PARIS

3 Midan Soliman Pacha **Le Caire**

PERLES — BIJOUX

BIBELOTS et MEUBLES FANTAISIES

Crème et produits de la Maison

STUART, 33 Rue de Ponthieu, Paris.

THERMA

la marque préferée

en appareils électriques de chauffage et de cuisine

Agents .....

A. BRUHLMANN & C°.

Electricité .....

Succursale Egypt. SIEMENS

Rue Maghraby - LE CAIRE

S. NARINSKY - Photographe-artiste

5, RUE SOLIMAN PACHA, 5 (Imm. Pontremoli)

LE CAIRE

Mme CORBETT ASHBY

Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

2me ANNÉE - N° 18 JUILLET 1926

L'EGYPTIENNE

Revue Mensuelle

POLITIQUE — FÉMINISME — SOCIOLOGIE — ART

RUE KASR-EL-NIL, 2 -- Tél. 2119

Adr. Télgr. " REVENDICA » CAIRE.

FONDATRICE :

Mme Hoda CHARAOUI

RÉDACTRICE EN CHEF :

Mlle Ceza NABARAOUI

ABONNEMENTS :

Egypte..... P.T. 60

Etranger..... „ 75

Le Numéro..... „ 5

Concession Exclusive de la Publicité

A. FORGET,

3 Rue Comanos Pacha

Héliopolis·

Téléphone Z. 816

- Sommaire -

Hors-texte : Mrs. CORBETT ASHBY.

Le congrès international pour le suffrage des femmes. Paris 162

La question d'Egypte et la paix universelle. — H. CHARAOUI 163

Le Congrès de Paris. — C. NABARAOUI 165

Discours prononcé à l'ouverture du Congrès. — H. CHARAOUI .. 187

Discours prononcé à la Sorbonne. — C. NABARAOUI 189

Discours prononcé à la soirée des Sociétés Savantes. — C. NABARAOUI 192

Meeting pour le suffrage international des femmes (Lille) 195

Réception de la Présidente de l'U.F.E. Hôtel Lutetia. Paris 195

Le numéro de juillet est entièrement consacré au Xème Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, qui s'est tenu à Paris, du 30 mai au 6 juin 1926.

AVIS

Notre contrat de Publicité ayant été Annulé avec l'Agence Climax, les annonceurs sont priés de s'adresser chez M. A. Forget, 13, Rue Cheikh Abou el Sebaa ou à la Direction 2, Rue Kasr el-Nil.

Le Congrès International pour le suffrage des femmes à Paris

Le Xème Congrès de l'alliance internationale pour le suffrage des femmes s'est tenu à Paris du 30 mai au 6 juin 1926.

Extrait du journal *l'Egypte* :

La participation de l'Egypte au Xème Congrès de l'Alliance Internationale pour le suffrage des femmes a été une initiative extrêmement heu-

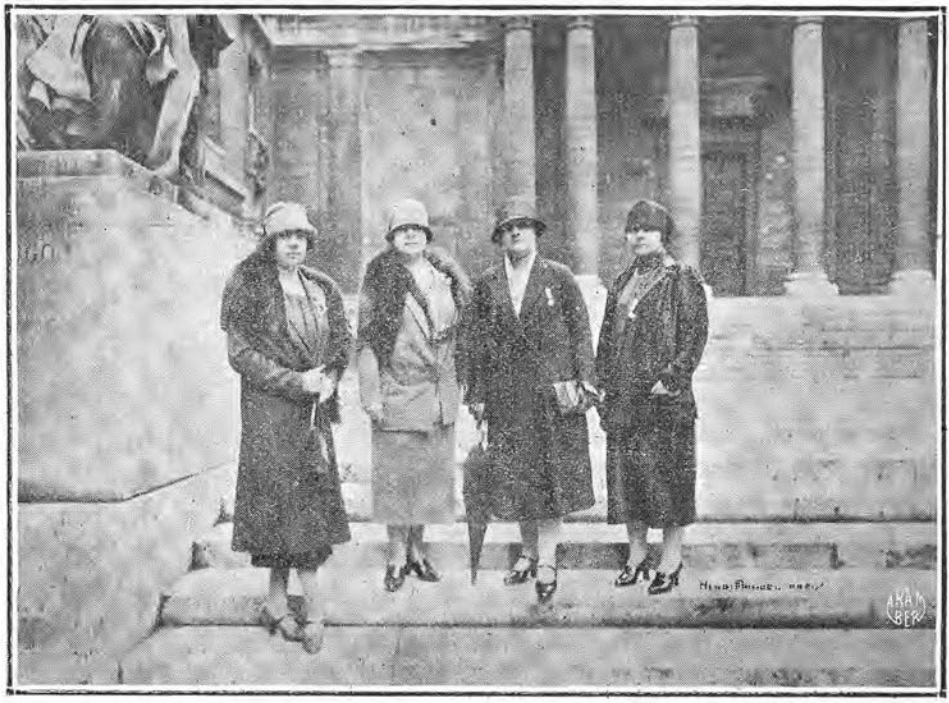

LA DELEGATION EGYPTIENNE
De droite à gauche : Mme Khayat bey, Mme Esther Wissa, Mme Hoda Charaoui, Mlle Géza Nabaraoui.

reuse car elle fut féconde en beaux et grands résultats. Un mot suffirait pour en exprimer tout le succès. « La délégation égyptienne fut remarquable et remarquée ». Ce mot de Mme Brunschwieg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes dit mieux que les plus belles phrases le magnifique effort de l'Union féministe égyptienne, de Madame Charaoui Pacha, sa présidente, de Mlle Céza. Nabaraoui, la secrétaire de l'Union, de Mme Khayat bey, Mme Esther Wissa, Mlle Fikria Hosny, qui à leur côté travallent avec elles au meilleur sort de la femme en Egypte ».

La Question d'Egypte et la Paix Universelle

Au moment où dans la salle de la Sorbonne et au Trocadéro des voix autorisées de tous les continents s'élevaient impérieuses contre la barbarie des guerres et réclamaient le rétablissement d'une paix universelle.

Au moment où dans ces mêmes lieux nous assistons émues aux accolades fraternelles échangées entre déléguées des pays hier encore ennemis, au moment enfin où nous nous réjouissons de voir la noble idée de la paix s'imposer et gagner du terrain dans les esprits les plus sceptiques voire même les plus conservateurs puisque des spectateurs venus par simple curiosité s'en allaient convaincus et confiants dans l'approche d'une ère meilleure.

Dans cette atmosphère d'entente, de confiance et de sincère fraternité, les nouvelles alarmantes signalées par le «Times», le «Daily Mail» et les autres organes de la presse anglaise sur l'attitude du gouvernement anglais vis-à-vis de l'Egypte, faisaient à nos yeux un contraste frappant avec les sentiments humanitaires et les vœux ardents qu'exprimaient les représentantes de la Grande Bretagne en faveur de la paix universelle.

Ces nouvelles nous apprenaient que sur l'ordre du gouvernement britannique le cuirassé « Résolution » venait de mouiller dans la rade de Port-Said ; que Kershaw un des juges dans le procès des attentats politiques venait de démissionner à la suite de l'acquittement des derniers inculpés; que la Grande Bretagne menaçait de retirer à l'Egypte sa Constitution si Zagloul Pacha, qui venait d'obtenir une majorité écrasante aux élections ,revenait au pouvoir .....

Dans un autre moment et en d'autres lieux ces démonstrations hostiles de la Grande Bretagne contre la politique intérieure de notre pays nous auraient péniblement impressionnés.

Mais notre conscience dans la sagesse du peuple égyptien et la capacité de ses chefs, d'autre part notre conviction que les initiatives privées des femmes, réunies en ce congrès, arriveront un jour à contrebalancer les visées ambitieuses des gouvernements impérialistes, nous ont fait accueillir les nouvelles de ces démonstrations avec sérénité et sang froid, et nous n'avions pas eu tort puisque nos leaders viennent une fois de plus par leur digne attitude et leur esprit de réconciliation de réduire à néant l'accusa-

tion portée par la presse anglaise « que l'Egypte n'est pas mûre pour le self governement.»

Nous tenons à manifester ici toute notre admiraion aussi bien à Zaghloul Pacha qu'à notre nouveau ministère pour le patriotisme éclairé dont ils ont fait preuve l'un en refusant le pouvoir malgré la forte majorité de son parti ; l'autre en mentionnant dignement les droits de l'Egypte sur le Soudan dans le discours du trône. Nous félicitons tout spécialement le Cabinet Adly d'avoir également inclus dans son programme l'entrée de l'Egypte dans la Société des Nations.

Nous espérons que devant ces preuves évidentes de sagesse et de sens politique la presse londonienne ne se hâtera plus à l'avenir d'émettre des jugements aussi précipités contre nous et qu'elle comprendra une fois pour toutes que ce n'est pas en attisant les haines mais en préparant un terrain d'entente favorable à la conciliation des intérêts communs de la Grande Bretagne et de l'Egypte, qu'elle pourra le mieux servir la grandeur de son pays.

Nous comptons sur la loyauté la bonne volonté de nos sœurs Anglaises avec lesquelles nous venons de faire pacte de travailler pour le triomphe dans la paix basée sur la justice, de nous aider à établir dans les prochaines négociations entre l'Egypte et l'Angleterre le même esprit d'équité et de fraternité qui furent tant admirés au Congrès de Paris .

Hoda CHARAOUI.

Pensées

On dit que nous n'avons pas le but, qu'on ne voit pas le pourquoi de la destinée. Quel bu' plus magnifique, quelle destinée plus haute : travailler à Dieu ?

Paul MEURICE.

On est ce qu'on se fait, on ne possède que le fruit de son labeur.

LA BRUYERE.

Celui qui ignore une chose devient hostile à cette chose.

Cheikh Mhoammed Abdou.

En somme, la science est impuissante, l'essentiel c'est la bonté du cœur.

Bertrand RUSSEL.

LE CONGRÈS DE PARIS

Le Xème Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, marquera certainement une étape importante dans la marche victorieuse du féminisme. Peut-être même hâtera-t-il son triomphe final.

Tenu spécialement à Paris dans le but d'aider les femmes françaises à obtenir le droit de suffrage, droit que tous les pays civilisés ont déjà accordé à leurs femmes. Ce congrès s'inscrira en outre parmi les évènements les plus marquants de l'ère nouvelle qui se prépare.

Des déléguées de quarante pays y sont venues en foule apporter, quelques-unes le concours d'une capacité et d'une expérience notoires, toutes l'appui moral de leur solidarité et de leur dévouement à la cause commune.

Mais ce qui a surtout grandi nos féministes aux yeux du public, c'est que dans tous leurs travaux elles n'ont pas seulement montré le souci légitime de défendre leurs droits mais qu'elles ont surtout envisagé l'intérêt collectif, le bonheur de l'humanité. Et leur plus grand succès aura été d'avoir généreusement associé la cause de la paix à celle du féminisme.

A cause de celà les incrédules même n'ont plus souri, la presse a applaudi — et autour de cette grandiose manifestation il ne s'est dégagé qu'une impression de sécurité et de confiance dans les revendications féminines, alors qu'autrefois elles n'inspiraient aux hommes que la méfiance et l'inquiétude.

Le gouvernement français bien que jusqu'ici contraire au suffrage des femmes a manifesté en plusieurs occasions officielles toute sa déférence pour le programme de l'Alliance.

Tour à tour, Mrs Lamoureux, Herriot, Poincaré, Briand, de Monzie, s'ils n'ont pas donné des promesses formelles concernant le vote des femmes comme Mussolini l'avait fait en Italie, ils ont du moins publiquement reconnu la nécessité d'associer prochainemet la femme à la vie publique de son pays. De leurs déclarations courtoises, encourageantes on peut facilement augurer que le temps n'est pas éloigné où la femme française deviendra l'égale de ses sœurs affranchies.

Mais ce qui a donné au Congrès de Paris son caractère le plus émouvant et le plus imposant, c'est la réception unique, inoubliable, faite à toutes les déléguées par les particuliers aussi bien que par les membres du gouvernement.

Jamais dans aucun autre congrès les déléguées ne se sont senties aussi amicalement reçues, aussi chaleureusement applaudies que dans cette France si hospitalière considérée à juste titre comme la seconde patrie de tous les étrangers. Jamais non plus ailleurs, les sentiments de sympathie,

de reconnaissance pour l'œuvre accomplie par les femmes, ne se sont traduits d'une façon plus éclatante et plus touchante.

La Sorbonne, centre de la vie intellectuelle française dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus libéral, nous a généreusement ouvert ses portes. Grâce à son distngué Recteur, Mr. Lapie, elle a servi durant plus d'une semaine de quartier général à l'Alliance. C'est dans son magnifique amphithéâtre témoin de tant de célèbres cérémonies universitaires qu'ont été prononcés la plupart des discours de nos féministes. Notre mouvement s'est trouvé ainsi sanctionné de toute l'autorité qu'une université aussi célèbre qu'ancienne pouvait lui conférer.

A cette marque exceptionnelle d'appréciation touchante, il faut ajouter la réception particulièrement brillante et cordiale qui nous fut faite à l'Hôtel de Ville. Le Président du Conseil Municipal Mr. Guillaumin fit aux congressistes le plus sympathique accueil. Après avoir rendu hommage à l'influence bienfaisante de la femme durant toutes les périodes de l'histoire et s'être excusé du retard apporté par ses compatriotes pour reconnaître à la femme le pouvoir. « Son rôle, nous a-t-il dit, apparaît particulièrement dans la pacification des esprits et l'apaisement des querelles.

« Dans l'ordre politique et social, l'esprit d'économie, d'ordre et de prévoyance, qui sont les qualités reconnues de la femme ne peuvent manquer de trouver un emploi bienfaisant et certes nécessaires en ces temps qui en sont à coup sûr dépourvus.

Et dans le cadre municipal qui nous est propre, nous sommes bien fondés à voir dans la reconnaissance du droit de vote féminin un gage de développement et un motif de prospérité pour la collectivité communale si voisine encore de la famille par ses origines et par l'objet de son activité.

Dans la plupart des questions de notre ressort et en particulier en matière d'assistance, de protection de l'enfance, de lutte contre le taudis et l'alcoolisme, d'hygiène, d'approvisionnement, d'enseignement, nous savons de quelle utilité nous pourrait être l'encouragement de la partie de la population la plus directement intéressée et la mieux qualifiée pour en discuter, en juger et en connaître ».

Et il ajouta au milieu des applaudissements :

« La Municipalité de Paris est avec vous, Mesdames, et suit avec intérêt votre mouvement. En ouvrant devant vous toutes grandes les portes de ce Palais communal où se sont déroulés tant d'événements de sa grande et lumineuse histoire, Paris, ville des franchises et des libertés, tient à vous manifester sa chaleureuse sympathie pour une revendication de liberté suprême. Paris, ville de générosité et de justice, entend s'associer à une œuvre de progrès qui, en élevant la femme, satisfasse l'équité et serve le bien public. (applaudissements prolongés).

C'est dans cette atmosphère éminemment sympathique que le congrès commença ses travaux. Trois jours avant l'inauguration, on pouvait voir circuler dans les couloirs de la Sorbonne des déléguées de tous les pays.

Debout, par petits groupes elles prenaient contact les unes avec les autres avant de rendre dans les différentes salles où siégeaient les commissions spécales chargées d'étudier ces 5 problèmes suivants :

1. la nationalité de la femme mariée ;
2. la situation de la mère non mariée ;
3. l'unité de la morale.
4. les allocations familiales ;
5. l'égalité de travail et de salaire.

Le bon sens, la méthode, la raison dont firent preuve les congressistes dans l'étude de ces questions leur valurent de la part des spectateurs hommes une véritable admiration. Plusieurs journalistes se sont même complus à reconnaître que maintes fois durant ce congrès, les assemblées de femmes se sont montrées supérieures à celle des hommes.

Faute de place, nous réservons à une prochaine fois le compte-rendu détaillé du travail de chaque commission. Toutefois, nous ne voulons pas passer sous silence le débat qui eut lieu à la commission de la morale entre la déléguée de l'Egypte Mme Charaoui Pacha et deux déléguées de la Grande Bretagne.

Comme l'Assemblée allait passer au vote des vœux et que l'un d'entre eux stipulait que le traitement des maladies vénériennes devait être libre, Mme Charaoui Pacha fit observer que tout en acceptant le principe, elle était d'avis que dans les pays où existe encore la prostitution, il serait du plus grand danger pour la population de ne pas appliquer le traitement obligatoire. Et c'est pourquoi elle a demandé au congrès son appui (notre tre pays étant sous le régime capitulaire) pour qu'une surveillance égale soit exercée aussi bien sur les femmes étrangères que sur les femmes égyptiennes. Autrement a-t-elle dit les maladies vénériennes continueront à se propager chaque jour davantage.

L'assemblée n'adopta toutefois pas la motion —se rangeant à l'avis de la Présidente qu'il s'agit là d'un cas particulier à un pays et que les vœux du congrès doivent conserver avant tout un caractère de généralité pour avoir une valeur internationale. La Délégation égyptienne présenta ensuite un autre vœu également conforme aux principes de l'Alliance et aux intérêts de l'Egypte.

Le voici :

« Le programme de l'U.F.E. s'accordant parfaitement avec les principes proclamés par l'Alliance Internationale sur la nécessité d'abolir la Prostitution, la Délégation Egyptienne espère que le Congrès, fidèle à ses principes, l'aidera de toute son autorité pour arriver à réaliser ce but.

Et cela en demandant aux Sociétés affiliées d'intervenir auprès de leurs Gouvernements respectifs pour se mettre d'accord avec le sien pour ne plus délivrer de nouveaux permis aux tenanciers de maisons de tolérance afin d'arriver progressivement à la fermeture totale de ces maisons.

Si la Délégation Egyptienne insiste pour cette intervention c'est qu'elle

sait que le Gouvernement Egyptien ne pourra jamais réaliser d'une manière complète la suppression de ces maisons, son action se trouvant limitée par la présence des lois capitulaires ».

Ce vœu qui n'a pu être examiné par le congrès sera étudié par le Bureau exécutif qui verra si des démarches pourront être faites à cet effet.

En marge des 5 commissions ci-dessous mentionnées ,le Congrès a également examiné la question de l'emploi des femmes dans la police, et leur entrée dans les partis politiques. Avec méthode, avec ordre et une inlassable activité les déléguées ont durant 8 jours consciensement travaillé à l'étude de ces problèmes. Jusqu'au dernier moment, on pouvait encore voir le charmant sourire de Mrs. Ashby éclairer son fin et spirituel visage et cela malgré la tâche surhumaine qu'en sa qualité de Présidente de l'Alliance, elle avait assumée durant plus d'une semaine.

Il faut avoir vu et entendu Mrs. Corbett Ashby pour comprendre tout l'attrait qu'elle exerce sur le public. Parlant le français avec grâce et facilité, elle a été pour beaucoup dans le changement d'opinion qui s'est produit à l'égard des suffragettes anglaises. Elle a prouvé d'une façon indiscutable qu'on peut très bien demeurer femme en étant féministe.

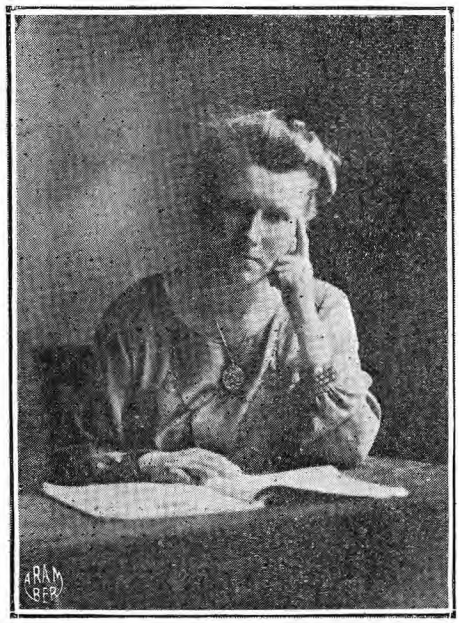

Mlle GOURD
Secrétaire Générale de l'Alliance

Toutefois, pour nous qui avons pu la voir dans l'exercice journalier de ses fonctions — ce serait trop peu dire que de parler uniquement de son chrame. Combien de fois n'avons-nous pas admiré son esprit fin, délié, son jugement remarquable, son tact parfait, et sous les apparences les plus aimables, sa grande influence sur tout le Congrès.

A ses côtés travaillaient également des femmes remarquables das le bureau et dans les commissions. Je citerai tout particulièrement Mlle Gourd, la Secrétaire générale (de nationalité Suisse), à laquelle incombe la tâche écrasante de la correspondance et des traductions. Mme Schrieber-Krieger, ancien membre du Reichstag et présidente de la commission de la femme non mariée, qui fait l'admiration de tous par sa compétence remarquable dans tous les sujets qu'elle traite, et son talent d'orateur. Mlle Rosa Manus

(Hollande) le modèle parfait des organisatrices. Mme Sterling, la trésorière si compétente et dévouée. Miss Rathbone (Grande Bretagne) Présidente de la Commission des allocations familiales. Mlle Théodoropoulos (Grèce). Enfin Mme Brunshwig présidente de l'U.F.S. à qui nous devons une grande partie du succès du congrès.

A côté de ces grandes militantes, il faut également nommer les femmes remarquables déléguées des grandes organisations internationales qui sont venues servir la cause commune en offrant à ce congrès le précieux concours de leur capacité et de leur expérience. Ce sont la Princesse Radziwill, déléguée de la Société des Nations, Mlle Vacaresco représentante de la Roumanie dans cette même Société; Lady Aberdeen Présidente du conseil International des femmes, Mlle Mundt, déléguée du Bureau International du Travail, Mme Avril de Sainte Croix, Conseillère dans la commission de la Traite des femmes à la S.D.N. Et parmi les déléguées mêmes du congrès, la liste est grande des femmes députées, sénateurs, conseillères municipales qui firent de nos assemblées un foyer d'élite.

C'est le 30 Mai au soir que le congrès fut officiellement inauguré. L'amphithéâtre de la Sorbonne décoré des drapeaux de tous les pays, égayé de fleurs, présentait un aspect des plus pittoresques. Vers 8h.30 la salle était archi-comble; les déléguées avaient rejont leurs bancs, et le public les tribunes. Sur l'estrade, derrière la table présidentielle se tenaient les présidentes de chaque délégation portant avec grâce leur costume national. On remarqua surtout une blonde Islandaise, vêtue de blanc avec une coiffure rappelant le hennin — une brune et silencieuse Hindoue dans une robe noire étoilée d'argent—une grande dame espagnole cachant ses yeux sombres sous une somptueuse mantille, une roumaine richement parée des broderies de tous pays, enfin une égyptienne dans le costume national moderne de ses compatriotes. Les yeux des spectateurs se portaient amusés et charmés sur le joli tableau vivant de l'estrade où chaque nation se trouvait re-

Mlle ROSA MANUS
Membre du Comié éxécutif et organisatrice du Congrès de Paris

présentée. Soudain, aux accents de l'orchestre paraît le cortège officiel: Mr. Lamoureux, Ministre de l'Instruction Publique fait son entrée accompagné de Mrs. Corbett Ashby la Présidente de l'Alliance et suivi de la duchesse douairière d'Uzès, présidente d'honneur de l'U.F.S. de Mme Brunshvig, de Lady Aberdeen, de Mr. Lapie, recteur de la Sorbonne, de Mr. Bellan, Président du Conseil de la Seine, enfin des membres du Bureau : Mlle Gourd, Mme Schrieber, Mlle Manus, Miss Sterling, etc.

Après avoir pris place à la table d'honneur, Mr. Lamoureux ouvre la séance : Au nom du gouvernement français il souhaite la bienvenue à toutes les déléguées. Rendant un juste hommage au noble but de l'Alliance, Mr. Lamoureux se fait beaucoup applaudir lorsque précisant davantage il ajoute : « — En France, malheureusement, jusqu'à présent, je reconnais « et je proclame que les droits accordés aux femmes sont insuffisants..... « mais la réalisation de leurs vœux est peut-être plus proche qu'elles ne le croient elles-mêmes (applaudissements) et pour ma part, je souhaite vive- « ment qu'elles aient prompte satisfaction (nouveaux et nombreux applaudis- « sements). Pour terminer, dit le Ministre de l'Instruction publique, j'ex- « prime la certitude que ce Congrès donnera aux femmes ,l'occasion de « remporter une nouvelle victoire dans la marche glorieuse du féminisme.»

Puis c'est Mr. Bellan qui prend la parole. Féministe depuis plus de 30 ans, il proclame avec conviction qu'il est impossible de tenir plus longtemps éloignées les femmes des assemblées municipales, alors qu'on y discute ce qui les touche de près : l'enfant, la mère et le foyer. C'est ensuite le tour de Mme Brunschwieg à remercier les déléguées étrangères d'être venues de si loin prêter leur concours à leurs sœurs françaises.

Enfin Mrs. Ashby prend la parole au milieu des applaudissements enthousiastes de la salle qui la salue debout. Son beau discours que nous reproduisons en entier fut prononcé en français, en anglais, en allemand, les 3 langues officielles du Congrès. 1

DISCOURS D'OUVERTURE
DE LA PRESIDENTE DE L'ALLIANCE Mrs. CORBETT ASHBY.

Chères amies et collègues,

L'ouverture de notre dixième Congrès est un moment merveilleux et solennel : nous accueillons ici les femmes de tous les continents, les plus proches comme les plus éloignés.

Nous avons été séparées de beaucoup d'entre nous pendant trois ans et nous nous retrouvons pour nous raconter nos victoires. Nous sommes certaines d'avoir votre sympathie pour tout ce que nous avons tenté — pour les progrès que nous avons réalisés parfois lentement, parfois rapidement, mais toujourrs en remportant une victoire.

Au début de cette réunion solennelle, nous adressons une pensée émue à nos amies absentes — et parmi elles nous plaçons au tout premier rang notre bien aimée collègue Madame de Witt Schlumberger. Aucune parole ne peut exprimer parfaitement notre deuil et nos regrets d'avoir perdu cette femme parfaite qui posséda la bonté, la dignité, une charité large alliée à de stricts principes, à une intelligence toujours en éveil, à une douceur sans défaillance. Elle aura toujours dans nos cœurs une grande place, car elle réunissait en elle toutes les qualités de l'épouse, de la mère dévouée et du « leader ».

Pour honorer cette femme de bien, à qui nous gardons toute notre affection et toute notre admiration, je vous demande, Messieurs et Mesdames, de vous lever et d'observer quelques instants un silence respectueux.

Nous regrettons vivemnet l'absence parmi nous de notre bien aimée Mme Chapman Catt. dont l'activité infatigable pour la cause de la paix a sérieusement affecté la santé. Gravement atteinte cet hiver, par deux fois, elle a tenté de quitter son lit pour entreprendre un long voyage et une grande campagne en faveur de la paix. Mais hélas, une troisième atteinte l'a empêchée d'être des nôtres aujourd'hui.

Frau Qvam, Mrs. Wickell, Frau Maria Stritt, Frau Arenholt, Dr Aletta Jacobs, soit pour cause de deuil, soit pour cause de maladie, ne sont pas parmi nous. Nous leur adressons nos affectueuses pensées.

Paris nous observe amicalement, Paris se demande ce que signifie ce Grand Congrès qui réunit tant de femmes venues de tous les coins du monde. C'est donc avec une grande émotion que je suis Présidente en fonctions pour la première fois. Je me sens aidée dans cette tâche par l'appui consciencieux, loyal et dévoué des Présidentes de quarante pays, réunies autour de moi sur cette estrade, en symbole d'une unité mondiale. Et vous, Mesdames les Déléguées, nous comptons sur vous pour donner la vie à cette unité. En travaillant ensemble, nous consolidons cette unité et nous lui donnons puissance et force.

Nos délibérations dans les Commissions nous ont empreintes du sentiment de solidarité et de jour en jour nous nous sentirons plus près les uns des autres.

Ni la Présidente, ni le Comité exécutif ne peuvent donner la vie à ce Congrès. Mais si le but de chacune et de toutes est le service généreux et enthousiaste mis au profit de nos idées — de ce Congrès, se dégagera une force de conviction, d'activité, de réalisations qui fera notre Alliance plus grande, notre Idéal puissant et victorieux. En 1920 et 1923, nous avons discuté si l'Alliance était nécessaire au mouvement féministe. Regardez autour de vous, vous trouverez la réponse. Nous n'avons jamais eu une assistance aussi grande, des délégations aussi nombreuses, un programme aussi soigneusement préparé.

Depuis ntore dernière réunion à Rome, dix-sept nouvelles associations de douze pays se sont jointes à nous.

Nous célébrons les victoires du suffrage à Terre Neuve, dans un certain nombre d'Etats des Indes, en Grèce, en Italie, en Espagne, et nous nous réjouissons de l'étonnante activité constatée en proche Orient et en Amérique du Sud.

Femmes électrices, nos victoires sont si nombreuses, dans vingt-cinq pays, que le titre de notre Association « Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes » est suranné et entrave notre activité. Il faudrait trouver une autre appellation qui définira quelle est la mission de la femme électrice et libre; tout en prouvant aux femmes des pays où le droit de vote n'est pas encore acquis que nous espérons, que nous travaillons avec elles, comprenant d'autant mieux leurs difficultés qu'elles ont été les nôtres, que nous les avons vaincues dans un rude combat de cinquante années. Nous voulons vous rassurer nos luttes, nos efforts sont derrière vous, vous soutiennent et servent votre victoire certaine et prochaine.

J'accomplis maintenant, en qualité de Présidente, le devoir le plus agréable, en remerciant, Monsieur le Ministre, pour l'accueil si bienveillant qu'il nous a adressé au nom du Gouvernement Français dont nous sommes les hôtes reconnaissants.

Nous remercions aussi l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, sa Présidente, Madame Brunschwicg, de nous avoir si généreusement invitées à venir à Paris tenir notre dixième Congrès.

Et nous les Déléguées qui venons de tous les coins du monde, nous voulons vous dire combien nous apprécions le courage, la ténacité avec laquelle, femmes Françaises, vous donnez votre temps, votre force, votre argent pour cette réunion internationale, et ceci au milieu de votre campagne absorbante en faveur du vote des femmes. Nous espérons en échange de l'aimable hospitalité qui nous est offerte, vous apporter notre aide et accélérer votre victoire, puisque la France est le seul grand pays, exception faite de l'Amérique du Sud et de l'Extrême Orient, qui refuse aux femmes tout droit politique.

Toute notre gratitude va à Monsieur le Recteur et à Madame Lapie qui nous ont offert ce superbe amphithéâtre et les beaux salons du Rectorat. Nous sommes fières de nous réunir dans cette Maison — Centre de la Vie Intellectuelle de la France — Ici, comme ailleurs, les plus grands esprits sont généreusement d'accord pour octroyer à la femme les mêmes facilités d'acquérir le même savoir et les mêmes droits politiques. Aux noms de Condorcet, John Stuart Mill et de M. Charles Secretan, nous sommes heureuses d'ajouter celui de M. Paul Lapie.

Nous remercions chaleureusement les femmes distinguées de France qui, à la tête de leurs groupes, nous ont offert leur collaboration généreuse, confirmant ainsi notre expérience qu'à mesure que notre mouvement s'accroît, les femmes collaborent avec un intérêt et une compréhension grandissantes.

Nous exprimons notre reconnaissance aux membres du corps diplomatique dont la présence nous encourage profondément.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui le mouvement féministe existe dans chaque pays dont la civilisation est basée sur la justice, la paix et la liberté. Notre but est l'Egalité, l'Entente Internationale et la Paix.

Notre foi dans la coopération internationale est en harmonie avec notre foi dans le mouvement féminin, car comme nous reconnaissons que la plénitude de la personnalité rend les plus importants services à la communauté, nous croyons aussi que la plénitude de la culture nationale enrichit l'univers.

Nous avons appris à limiter notre liberté individiuelle pour le bien supérieur de la communauté et nous devons apprendre maintenant le dur labeur d'harmoniser l'activté nationale avec la paix du monde et les besoins du monde.

Nous sommes féministes parce que nous estimons que la race humaine est capable de faire encore des progrès et que la liberté, l'instruction et la responsabilité évoquent tout ce qu'il y a de noble dans l'individu en dehors de toute question de sexe.

Nous travaillons donc pour nous libérer de ces superstitions anciennes, pour abolir ces mœurs et ces lois qui entravent le développement de la femme. C'est une lourde tâche journalière, car ces préjugés sont profondément enracinés dans notre vie quotidienne.

Nous agissons afin que la femme puisse non seulement bénéficier dans les Ecoles, dans les Universités, d'une instruction aussi large, aussi étendue que les hommes, mais aussi pour qu'elle puisse accéder à toutes les professions libérales, industrielles et commerciales avec l'assurance d'obteni « à travail égal, salaire égal ». C'est sur ce dernier point que nous rencontrons le plus d'opposition car la situation économique de chaque pays a été profondément troublée par la guerre. Le chômage, les crises financières pèsent lourdement sur les travailleuses, les mères de famille. La théorie que l'homme doit protéger la femme n'est plus valable aujourd'hui. Messieurs, à vous seuls vous ne pouvez plus nous protéger ni des guerres, ni des crises économiques, ni de la misère. Un grand nombre de femmes tout en reconnaissant l'égalité devant la morale, devant les lois, pour les droits politiques ne reconnaissent pas l'égalité du salaire à travail égal. Mais nous membres de l'Alliance et moi personnellement, nous devons défendre notre idéal d'égalité, car nous ne pourrons établir les différences de capacité et de rendement que lorsque les conditions seront égales. Il est évident qu'en dehors de la Maternité, les différences n'existent que d'individu à individu, mais non de sexe à sexe.

Nous ne pouvons attendre que nous soit accordée l'égalité politique ou l'égalité d'instruction pour revendiquer nos responsabilités. Notre Civilisation est si complexe que la collaboration de la femme est nécessaire dans les

branches d'activité sociale où elle a déjà fait ses preuves. Il n'y a point de femme si occupée ou par son foyer ou par sa profession qu'elle ne puisse, par un meilleur ajustement de son emploi du temps, réserver quelques instants au profit soit de ses semblables, soit de sa ville, soit de sa Nation. L'utile travail n'absorbera jamais autant de temps que les visites, les sports, le bridge.

Les Femmes et la Société des Nations.

Le mouvement féministe a comme but de développer chez la femme le sentiment d'une responsabilité plus grande et une activité plus large auprès de la famille, de la ville et de la patrie. La Société des Nations nous permet de compléter notre travail et d'étendre au delà des frontières notre œuvre de paix et d'entente mondiale. C'est aux genoux de la mère que l'enfant apprend l'amour de la patrie. C'est notre devoir de mères d'y ajouter la sympathie fraternelle qui franchit les frontières,

Nous souhaitons la bienvenue à M. Luchaire, Directeur de l'Institut de Coopération Intellectuelle et sommes heureuses de lui offrir notre collaboration à l'œuvre qu'il a entreprise.

Nous saluons Mlle Mundt, déléguée du Bureau International du Travail et nous l'assurons de notre coopération zélée pour établir la justice et l'harmonie dans les questions du travail.

Nous sommes fières de rappeler que l'Alliance Internationale pour le suffrage des Femmes, bien avant la naissance de la Société des Nations, a accordé dans ses réunions, un droit de vote égal à toutes les nations représentées.

Dans les pays où les femmes ne votent pas.

La solidarité parmi les femmes est une question vitale. Toutes les femmes doivent s'unir pour demander le vote. Les femmes de tous les partis politiques, les femmes de toutes classes, les femmes de professions libérales dont l'incapacité civile est un non-sens, les femmes de toutes religions doivent s'unir pour montrer qu'elles ont foi dans la mission de la femme et pour aider ainsi à sa libération. Les femmes qui aiment leur intérieur doivent secouer leur indifférence qui leur permet dans leur abri sûr d'ignorer la condition générale des enfants en dehors des leurs, d'ignorer les longues heures de travail et le faible salaire de leurs sœurs moins heureuses, d'ignorer les misérables logis qui abritent la tuberculose et, tandis qu'elle détourne la tête, les conséquences de l'inégalité des sexes devant la morale, menacent l'avenir de la race humaine.

Les femmes dans les syndicats et les unions, les femmes qui s'intéressent au mouvement coopératif doivent faire campagne parmi les adhérents de ces organisations qui n'appliquent pas toujours à leurs femmes et à leurs compagnes de travail leur idéal de démocratie et d'égalité.

Dans les pays où les femmes votent.

Gagner le droit de vote est une dure victoire; mais il est encore plus difficile d'obtenir la réelle égalité de liberté et de responsabilité. Il faut donc une bonne organisation et une grande vigilance pour surveiller toute nouvelle législation, faire disparaître toute inégalité entre les sexes, pour éduquer l'opinion publique vers la nécessité d'une réforme en ce qui concerne les lois sur le mariage, l'hygiène, le traitement des enfants anormaux, l'égalité de l'enseignement des filles et des garçons.

Dès que la femme vote, les comités politiques avec un zèle aussi remarquable que tardif, veulent l'éduquer, mais il appartient aux organisations féministes politiques ou non politiques de l'initier à toutes les réformes sociales capables de préserver la race.

Nous ne voulons pas que les femmes électrices soient seulement des membres de leurs partis politiques. Pour que notre activité soit effective nous devons être membre d'un parti politique, mais notre loyalisme est en premier acquis à l'Alliance Internationale et aux buts qu'elle poursuit.

Le don par excellence que nous recevons du Congrès est l'enthousiasme et le courage et beaucoup d'entre nous travaillent déjà individuellement (single-handed) contre les préjugés et contre l'apathie. Nous savons que notre foi est la vraie foi, mais quelquefois la flamme semble prête à s'éteindre.

Quelle inspiration que celle de retrouver les femmes dont les vies de tous les jours nous démontrent par comparaison l'insignifiance des objections et des craintes de nos voisins.

C'est ici que les femmes du Japon et de la Grande Bretagne saluent celles du Brésil et du Pérou. L'Australasie monde récent, à l'occasion de comparer ses problèmes avec ceux des Etats-Unis où toutes les races s'unissent, et avec celles de la Chine et de l'Egypte dont les civilisations ont salué l'aube du monde.

Les amitiés de cette semaine ne se briseront jamais, parce que, dans un monde, brisé par la souffrance et la crainte, nous représentons la puissance la plus forte : l'amour maternel ».

Successivement Lady Aberdeen pour le Conseil International dont elle est la Présidente, et Mme la Duchesse d'Uzès, contribuèrent par leur précieuse collaboration au succès de la soirée. L'aimable boutade de cette dernière contre le gouvernement actuel fut tellement applaudie que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire son discours presque en entier :

... « J'ai parcouru le beau programme que vous allez suivre et j'y ai vu que Mme la Doctoresse Pauline (de l'Urugay) traiterait de l'Unité de la morale, sujet délicat, car pour beaucoup de Messieurs, il leur suffit de penser que les conséqences sont pour eux... moins gênantes. Mais si leur

conscience ne s'est pas laissée étouffer, elle leur dira certainement que ce qui est mal pour eux l'est aussi pour les autres .... Quant à l'égalité de salaire pour l'égalité de travail elle progresse dans tous les pays où les femmes votent. Mme Arenholt (du Danemark) dira des choses intéressantes à ce propos. Mais tous les sujets que vous allez traiter ne sont-ils pas intéressants ?

Mme A. Schreiber (d'Allemagne) qui s'est inscrite pour parler de la situation des mères non mariées, traitera sans doute de ces cas douloureusement particuliers, car il ne faut pas confondre la pauvre fille naïve qui se laisse asservir par le cœur avec celle qui se fait un métier de la faiblesse humaine. Mme Suzanne Grinberg, avocate à la Cour de Paris, parlera — pour ma plus grande satisfaction — contre le Code Napoléon. Ce code qui pendant plus d'un siècle a fait rétrograder la cause des femmes. D'accord avec mon amie, Mme Jean Schmalh, d'une remarquable intelligence fondatrice de notre Union Française pour le Suffrage des Femmes, j'ai eu le bonheur d'avoir pu obtenir en 1907 que la femme mariée pût jouir de son salaire personnel, puis plus tard que les femmes puissent être témoins devant les actes civils et enfin, comme artiste, j'ai aussi obtenu que les femmes puissent entrer à l'Ecole des Beaux-Arts et depuis, on a pu le constater, il y a eu des prix de Rome obtenus par des femmes en peinture, en sculpture et même en musique.

Votre programme comporte aussi la question des femmes dans la diplomatie. En notre France d'aujourd'hui, les femmes ne sont plus rien dans la « carrière », mais il ne faut pas oublier qu'il n'en était pas ainsi autrefois. En 1573, ce fut une femme, Claude Catherine de Clermont qui fut chargée de recevoir l'Ambassadeur venant annoncer au Duc d'Anjou son élévation au trône de Pologne. A peu près à cette époque une autre femme, Mme Delahaye-Vatuley fut envoyée à Venise comme Ambassadeur de France et à Varsovie la Maréchale de Guébriant fut envoyée pour y tenir le même poste.

Et le traité de Cambrai conclu en 1529 entre François Ier et Charles-Quint n'a-t-il pas été négocié par Louise de Savoie, au nom du Roi, son fils et par Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empéreur, son neveu. C'est pourquoi on le désigne souvent par le nom de la Paix des Dames !

Au point de vue du droit de vote, nous constatons également que les anciens régimes étaient plus justes envers les femmes. L'Histoire nous apprend qu'en l'année 1302 le roi de France Philippe le Bel, réunit une assemblée générale, sorte de plébiscite, où toutes les nations, hommes et femmes, étaient convoqués. Depuis cette époque, il y eut des modifications, mais qui laissèrent à des nombreuses femmes le droit de vote qu'elles ont gardé jusqu'en 1759, époque où les Droits de l'homme furent proclamés, tandis que les droits de la femme furents oubliés.

Et depuis, comment a-t-on pu appeler universel, un suffrage d'où les femmes étaient et sont encore exclues ?

Je ne veux pas ce soir retenir trop longtemps votre attention. En ter-

minant, je voudrais adresser mes félicitations aux déléguées des pays qui ont accordé des droits politiques aux femmes. Grâce à cela, elles ont pu hâter chez elles la réalisation des idées qui nous sont communes et de tout cœur nous leur crions : Bravo.»

Maintenant c'est Mrs. Furuhjelm, déléguée de la Finlande qui réunit dans un geste symbolique sous le buste fleuri de la République la blonde Islandaise et la brune Hindoue. Elle s'exclame en les voyant s'embrasser fraternellement; « Qui donc a dit que l'Orient et l'Occident peuvent être séparés ? Ce fut une minute d'émotion intense dans toute la salle qui répondit par de frénétiques applaudissements.

Tour à tour, les déléguées de chaque continent apportent au Congrès le fraternel salut des femmes de leur pays. Mme Charaoui Pacha pour le continent africain; d'autres délégués pour les deux Amériques, l'Asie et l'Australie, montrèrent une fois de plus que les femmes du monde entier sont étroitement unies pour un même idéal de justice et de paix.

Un petit incident nous a permis ce soir-là d'apprécier une fois de plus la sympathie du public parisien envers notre pays. Le drapeau Egyptien ayant manqué par oubli de se trouver dans la salle parmi ceux des autres nations, Mme Charaoui Pacha manifesta sa surprise de ne pas le voir occuper sa place légitime, l'Egypte, comme elle l'a si bien rappelé étant le berceau du féminisme et le pays le plus pacifique du monde. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette remarque. Monsieur Lamoureux se leva et exprima à notre présidente son profond regret de cet oubli involontaire. Les acclamations du public a-t-il ajouté sont la meilleure preuve du sentiment d'amitié que la France a toujours témoigné à l'Egypte d'autrefois comme à celle d'aujourd'hui.

Cette soirée inoubliable restera profondément gravée dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. Avec un sens parfait de l'harmonie et de la beauté artistique, les françaises qui avaient organisé cette fête ont réussi à en faire une véritable féerie. Des chœurs de jeunes filles, des harpes mélodieuses alternaient avec d'éloquents discours. Tout cet ensemble harmonieux donnait à cette réception un caractère mystique et enchanteur, qui transportait les âmes comme dans un rêve, vers un monde meilleur.

La soirée du 31 mai fut consacrée aux déléguées des divers pays. Plus de 30 oratrices prirent la parole exposant chacune successivement la situation de la femme chez elles. L'Egypte également représentée ce soir-là fut très cordialement acclamée. L'intérêt porté à la femme égyptienne fut même si vif que Mme Suzanne Grinberg, l'éminente femme du barreau français insista pour que dans le meeting organisé contre le Code Napoléon, une Egyptienne figurât parmi les femmes étrangères qui parleraient sur la capacité de la femme mariée.

Et c'est ce qui fit que dans la réunion du 4 juin tenue dans la Salle des Sociétés savantes, j'eus le très grand honneur de figurer parmi les femmes

« capables » et faire apprécier par l'assistance la sagesse et l'actualité de notre loi religieuse qui toute ancienne qu'elle est, se trouve sur beaucoup de points en avance sur bien des législations modernes. Jamais dans aucune autre assemblée on ne sentit plus étroite communion entre le public et les oratrices. L'affluence était telle que plus de 500 personnes ne purent trouver place dans la salle. Aussi sur leur demande quelques oratrices durent sortir dehors pour haranguer cette foule si avide de les entendre.

Et c'était un spectacle émouvant, magnifique pour nous qui étions à l'intérieur d'entendre les applaudissements du dehors alterner avec ceux de la salle. Après avoir constaté ce succès sans précédent, Mme Grinbert présente au public les oratrices de la soirée après les avoir classées en 2 catégories — les femmes « capables » et les femmes « incapables ».

Commençant elle même l'acte d'accusation contre le Code Napoléon elle fait justement remarquer qu'il y a dans ce Code beaucoup de choses excellentes. Sa critique se porte donc seulement sur les chapitres du mariage. Ces articles, dit-elle nous les devons probablement aux inconstances de Joséphine. Bonaparte mécontent de sa femme devait faire subir à tout notre sexe les conséquences de la mauvaise humeur. Mais si, a-t-elle ajouté la faute de notre mère Eve nous a condamnées à enfanter dans la douleur et que nous ne pouvons rien contre cette inexorable loi, du moins en ce qui concerne le Code Napoléon il nous appartient de réagir. Enfin, après avoir souligné toute la contradiction qui existe entre la vie moderne et la condition des femmes de France, elle avoua dans une boutade charmante « que ce Congrès en réunissant tant de femmes députées, sénateurs, conseillères municipales, était pour les françaises un continuel sujet d'humiliation ».

Successivement Mme Bakker Nort (Hollande), Mlle Renson (Belgique) Mme Pop (Roumanie) dont les pays ont adopté le Code Napoléon s'accordèrent toutes à le condamner.

Enfin Mme Maria Vérone dont le talent d'orateur est au dessus de tout éloge montra d'après des exemples amusants empruntés à la vie pratique toute l'incohérence de la loi : Entière capacité pour la jeune fille, état voisin de l'imbécilité pour la femme mariée, droits de la mère divorcée ou illégitimes sur ses enfants, absence de ces mêmes droits pour la mère dévouée qui demeure au foyer. Ce serait encourager les femmes à ne jamais se marier puisque leur union avec un homme les met sur le même pied que les mineurs et les aliénés.

Pour celà dit-elle le droit des féministes est de réclamer avant tout le droit de suffrage, car ainsi que l'a si bien dit Viviani « qui ne vote pas ne compte pas ».

De chaleureux applaudissements saluèrent son discours, et comme on la réclamait au dehors à grands cris, Maria Vérone répéta à la foule ce qu'elle avait si éloquemment exprimé.

Ce fut le tour des déléguées étrangères qui n'ont pas à souffrir du Code

Napoléon à parler, de Mme Mantella de l'Italie, la Baronne Stengted de Suède, de Miss Hansen du Danemark, de Mme Meller de Hongrie, enfin de moi-même.

Après tant de beaux discours si convaincants, Mme Grinberg n'eut aucune peine à faire voter à l'unanimité le vœu suivant :

« Considérant que les dispositions du Code Napoléon, relatives au statut de la femme mariée, encore en vigueur en France, Belgique, Hollande, Roumanie, Bulgarie, etc., sont injustes dans le principe et profondément regrettables dans la pratique;

« Que la décision de la plupart des pays civilisés reconnait aux femmes mariées une capacité civile complète;

Qu'ainsi se démontre cette vérité que la communauté conjugale n'exige point, pour son bon ordre, d'être composée d'un chef et d'une subordonnée;

« Que les lois ne satisfont les peuples que dans la mesure où elles s'accordent avec les mœurs; que l'évolution des unes doit entraîner nécessairement la modification des autres;

l'Assemblée

« émet le vœu :

« Que dans tous les pays où la femme mariée est civilement incapable les Parlements votent au plus tôt les lois « abrogeant ce principe, contraire au respect de la vraie civilisation ».

Et ainsi se termina une bien charmante soirée où spectateurs et orateurs sortirent tous enchantés les uns des autres.

Le lendemain soir, la réunion publique avait de nouveau lieu à la Sorbonne. Présidée par Mme Malaterre-Sellier elle présentait un caractère particulièrement original puisque c'étaient les hommes qui plaidaient ce jour-là la cause de la femme. Des parlementaires des divers pays étaient venus rendre hommage à leurs collègues féminins qui rangées derrière la table d'honneur assistaient souriantes à ce juste tribut. Mr Marchant, ancien président du Conseil de Hollande, Mr Chamberlan des Etats-Unis, Mr Berendson du Danemark, Mr Pethick, Lawrence de la Grande Bretagne, tous ces hommes éminents combattent l'absurde préjugé qui fait écarter les femmes de la vie politique. D'après l'expérience, ils se félicitent tous de les avoir admises dans leurs parlements et ils forment l'espoir que la France, patrie des idés généreuses et qui fut la première à proclamer les droits de l'homme, cessera bientôt d'ignorer ceux de la femme.

Mr. Justin Jodart, Sénateur de France clôtura cette intéressante réunion par un discours qui fut à plusieurs reprises frénétiquement applaudi. Il reconnut que la France était en retard sur la question de suffrage — et que certainement ce Congrès avait fait grande impression dans l'opinion publique française. La collaboration de la femme ne peut plus être écartée nous dit-il. On ne peut maintenir davantage en France la contradiction qui existe

entre le Code Napoléon qui fait de la femme une mineure et le Code de Travail qui en fait une égale. Tout dans la vie actuelle appelle la femme au pouvoir. Son rôle y est indiqué dans les Conseils municipaux, prolongements de la famille — et certainement les partisans du suffrages féminin, au Sénat, défendront fermement cette participation nécessaire pour réaliser l'idéal de justice et de paix.

De pareils discours prononcés par des hommes éminents de chaque pays étaient bien faits pour convaincre les plus sceptiques, de la valeur de la collaboration féminine.

La réunion du lendemain (4 juin) devait achever de gagner le public à la cause du suffrage féminin. En effet, je ne crois pas exagérer en soutenant que les femmes parlementaires qui prirent la parole se montrèrent par leur éloquence les dignes égales de leurs collègues masculins. Dans leurs discours même il y avait quelque chose de supérieur : la préoccupation constante de ne pas seulement servir un intérêt égoïste, mais de défendre les droits sacrés de l'humanité à la vie et au bonheur.

L'assistance put entendre ainsi : Mrs Wilkinson de la Chambre des Communes de Grande-Bretagne, Mme Plaminkova, Sénateur de Tchéco-Slovaquie, Miss Westermann du Parlement de Hollande, Miss Kethly de Hongrie, Mrs Page, Sénateur des Etats-Unis, Sénateur Mrs Wyser (Suède) ,Mrs Hejlmer (Danemark) Enfin, Mrs Baümer (Allemagne) députée au Reichstag.

Le discours si pathétique de la déléguée allemande devait causer dans la salle une poignante émotion. Voici à peu près ce qu'elle dit dans sa péroraison :

«Les femmes et les mères étant naturellement unies par les mêmes liens, il faut les assembler dans la paix. Il faut de nos malheurs faire naître un idéal l'idéal d'une reconstitution de la vie des peuples dans l'esprit de confiance Ces buts valent bien qu'on vive et même qu'on meure pour eux.»

Ces paroles furent accueillies par l'assemblée avec des tonnerres d'applaudissements; l'on vit Mme Malterre-Sellier sous l'empire d'une forte émotion aller fraternellement embrasser la déléguée allemande. Ce geste spontané de réconciliation fit vivre à l'assistance l'un de ces instants inoubliables durant lesquels on se sent transporté au-dessus des sphères terrestres là où il n'y a plus place pour des mesquines rancunes.

Quand ce congrès n'aurait réussi qu'à établir une meilleure entente et une plus grande amitié entre les femmes des différentes nations, il aurait déjà suffisamment accompli pour le progrès de l'idée de fraternité. Et c'est pour mieux affirmer le sens de leurs revendications que les féministes ont tenu à clôturer leurs travaux en organisant le 5 juin le grand meeting pacifiste dans l'immense salle du Trocadéro. Cette réunion eut un écho retentissant dans tout Paris. Elle vit affluer plus de 6000 spectateurs de toutes les classes venus avec empressement entendre l'opinion des femmes sur la paix universelle et la Société des Nations. Comme l'a fait remarquer Mr.

de Monzie ce soir-là, celà a été d'une grande et noble diplomatie de la part des femmes d'avoir placé la cause du féminisme sous la bannière de la paix.

Vers 9 heures sur l'estrade où étaient déjà rangées les présidentes des différents pays Mrs. Ashby apparait ayant à sa droite Mr. de Monzie, Ministre de l'Instruction publique, à sa gauche Mr. Herriot, président de la Chambre. Mme Brunshwig, Mrs Busson, Aulard, Mme Avril de Sainte Croix, Lady Aberdeen les suivent et prennent place à la table présidentielle. Un charmant enfant fait alors son apparition portant des fleurs à la présidente. Dans le baiser maternel de celle-ci il y a tout un symbole. C'est pour l'avenir de cet enfant que le Congrès travaille. L'assistance le comprend si bien qu'elle applaudit de tout cœur.

Mme BRUNSHWIG
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage.

Et l'atmosphère de sérénité devient de plus en plus communicative grâce aux chœurs magnifiquement interprétés par un groupe de charmantes jeunes filles et dirigés par Mr. Radiguès. Puis, il y a arrêt. Mrs Ashby ouvre la séance. Lecture est faite du message envoyé par Mrs Chapman Catt fondatrice de l'Alliance qui n'a pu présider cette réunion par suite de sa maladie. L'assistance émue écoute dans le plus religieux silence cet admirable message dans lequel se révèle toute la grandeur d'âme de cette femme d'élite :

« La guerre a toujours été la pire ennemie des femmes. C'est la guerre qui leur a ravi leur indépendance et les a soumises à un statut à peine un peu plus élevé que celui de l'esclave. De cette position de perpétuelle tutelle *elles se sont affranchies lentement à travers les siècles jusqu'à ce que* maintenant la moitié des nations du monde a été amenée à leur accorder un statut de citoyennes pourvues d'un bulletin de vote.

A ce moment précis, où les femmes se trouvent enfin affranchies, la guerre elle-même s'est trouvée défiée à la lumière des idées modernes, et une ligue composée de la plupart des nations du monde, s'est constituée pour chercher le chemin d'une paix perpétuelle.

Il n'est pas étrange que des hommes d'état soient timides, méfiants, tatillons. Des millions d'hommes, peut-être la majorité dans chaque pays, s'interrogent encore sur la possibilité d'un si grand changement. Ces méfiants imposent constamment des obstacles et découragent ceux qui vont de l'avant, confiants dans leur action. Les nations auront-elles le courage d'aller bravement vers une paix sûre,, ou attendront-elles qu'une autre guerre survienne pour leur donner l'audace nécessaire ? C'est la question que tous les gens intelligents se posent anxieusement. Oh ! femmes de toutes les nations « Qui sait comme le disait Mardochée à la belle Esther dans l'ancienne Egypte, qui sait si tu es venue dans ce royaume pour des temps comme ceux que nous vivons ? » Si vous ne faites rien d'autre, faites ceci. Etudiez la guerre, comprenez-là, ainsi que ses causes et ses remèdes. Ne laissez aucune émotion, aucun sentiment, aucune mauvaise considération vous influencer. Nous sommes en un temps où la raison et le bon sens doivent seuls nous guider.

Mrs. CHAPMAN CATT,
Fondatrice et présidente honoraire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

Je n'ai jamais vu Mr. Briand, Ministre de France, ni le chancelier Luther, ni le docteur Stresemann d'Allemagne, cependant je les honore comme les plus grands héros du monde. Ils ont osé se tenir sur les sommets et déclarer au-delà du Rhin après vingt siècles de luttes, qu'il n'y aurait jamais une autre guerre. Ce pacte de Locarno a la plus haute portée qu'ait atteint l'intelligence et le courage de l'homme. Les autres hommes d'Etat doivent élever leurs nations vers ces sommets avec eux. Ce sera une tâche difficile, dans la plupart des pays, ce sera une lutte laborieuse. Les hommes auront besoin du stimulant de tout leur courage moral, les femmes auront pour elles leur intuition, la confiance et la foi.

Que peuvent faire les femmes ? Défendre tenacement la Ligue des Nations, fortifier sa force par l'éducation de l'opinion publique dans leur propre pays; rendre son but toujours plus clair, en le faisant comprendre aux leurs. Quand les nations demanderont une aide active, les représentants de

Genève la donneront. Quand les nations à l'intérieur seront ignorantes, divisées, méfiantes, leurs représentants à Genève reflèteront leur attitude.

J'ai lu que les Pays-Bas ont signé un traité avec l'Allemagne, encore plus complet que celui de Locarno. Honneur leur soit rendu. Le pacte de Locarno a été mis en réalisation par la Ligue des Nations et chaque nation a signé ce traité avec toutes les autres nations soumettant toutes querelles à l'arbitrage. Ainsi le monde a trouvé la sécurité. Ceci est notre tâche. Après la sécurité viendra le désarmement du monde; après le désarmement viendra la lente démilitarisation de l'esprit humain, l'acceptation du régime de la paix à la place du régime de la guerre.

Femmes de toutes les nations, le monde vous appelle au plus haut devoir que nous avons jamais rempli. C'est mon espoir que l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes créera une section pour la Paix et que chacun de ses membres fera l'éducation de l'opinion nationale, emploiera son influence politique à donner du crédit aux représentants de la Ligue et ainsi amener la paix loyalement et bientôt, en toute sécurité ».

Mrs Ashby prend ensuite la parole. En termes émouvants elle résume les buts de l'Alliance qui ce soir prennent leur plus noble expression : la foi inébranlable des femmes dans la paix universelle. Mr. Herriot lui répond en exprimant à son tour son admiraton et sa gratitude pour les nobles femmes qui ont eu à cœur de faire cesser la guerre. Il sait que si elles réclament leurs droits politiques, ce n'est pas tant pour elles qu'elles travaillent, mais pour tous ceux qui souffrent; les vieillards et surtout les enfants. La guerre est horrible : il faut enseigner aux enfants la haine de la force brutale et l'amour de la paix, — travailler pour la vie et non pas pour la mort.

Après Herriot, c'est la déléguée belge, Mlle Brigode qui prend la parole. Elle déclare au milieu des applaudissements «que la morale politique ne doit pas différer de la morale privée», et pour établir la paix il faut que l'honnêteté règne entre les peuples, comme elle doit régner entre les individus. Ce jour-là les mères n'auront plus à craindre l'avenir.

C'est ensuite le tour de Mrs Shreiber Krieger (Allemagne). Son discours prononcé d'une façon si émouvante fit grande impression sur la salle qui l'applaudit longuement.

Voici à peu près ce qu'elle nous conte :

« Une mère allemande était venue en France chercher le corps de son enfant; jusqu'à la tombée de la nuit elle n'avait pu le trouver. Alors une paysanne s'approchant d'elle et la voyant lasse lui offrit l'hospitalité.

« Passez la nuit chez moi, Madame, dit-elle.

— Mais, Madame, vous ne savez pas que je suis allemande !

— Je le sais, mais voyez-vous moi aussi j'ai perdu un fils à la guerre et c'est pourquoi j'estime que ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous sépare ».

Elle termina en souhaitant que les 3 mots — Liberté-Egalité-Fratérnité

— devise de la République française soient bientôt pour tous les peuples les directives d'une nouvelle politique, qui ferait des diverses nations des provinces de l'humanité. Et dans un élan fraternel, elle s'avança vers la déléguée

Mme SCHREIBER-KRIEGER
Vice-Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

belge. Toutes deux se serrèrent cordialement la main tandis que l'auditoire enthousiasmé saluait par des acclamations ce beau geste d'amitié.

Mme Charaoui Pacha au nom des femmes d'Egypte exprima le vœu suivant :

«La délégation des Femmes égyptiennes est désireuse d'exprimer publiquement le sentiment des femmes d'Egypte touchant cette grande question de la paix universelle.

Elles désirent la paix autant que toutes les autres femmes du monde — elles la désirent d'autant plus que leur pauvre pays, si pacifiste pourtant, a été la proie de tant d'ambitions successives, à cause de sa situation géographique, de sa richesse et de l'esprit de douceur de ses habitants.

Toute guerre future nous nuirait, comme toutes les guerres passées nous ont nui.

Mais ainsi que la Société des Nations le croit et le proclame, il n'est de paix durable que fondée sur la justice.

A cause de cela, l'Egypte réclame en ce qui la concerne que les problèmes, qui pour elle sont vitaux, soient résolus dans un véritable esprit d'équité.

Par conséquent, l'Egypte aurait le plus grand intérêt à entrer dans la Société des Nations qui établit une égalité parfaite entre les grands et les petits pays.

Les femmes égyptiennes regrettent profondément qu'il n'ait pas été permis à l'Egypte d'entrer encore dans cette Société des Nations. Elles appellent de tous leurs vœux le moment où elle en fera partie et se promettent d'exercer leur influence sur leurs compatriotes en ce sens. Comme femmes elles sont convaincues qu'il n'est de bonheur que dans la paix. Comme Egyptiennes, elles savent qu'il n'est de paix que par la Justice. Elles comptent sur la Société des Nations pour leur assurer l'une et l'autre. »

Ce discours interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements fut particulièrement acclamé au passage où l'Egypte émet le vœu d'entrer dans la Société des Nations.

Chacun s'accorda à louer le tact parfait avec lequel avait été présenté ce vœu accueilli du reste par l'auditoire d'une façon extrêmement sympathique.

D'autres discours furent prononcés par des déléguées du Japon, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Etat-Unis et de Tschéco-Slovaquie. Ceux de Mme Furth (Autriche) et de la Princesse de Cantaeuzène (Roumanie) eurent un très gros succès. Celui de cette dernière fut un des plus originaux. Avec beaucoup de courage la Princesse de Cantacuzène fit remarquer que nous n'avons jamais été si loin de la paix que depuis que nous en parlons tant. Le meilleur remède à son avis est d'éduquer l'enfance et de permettre, en réunissant des fonds internationaux, de rassembler aux vacances tous les orphelins de guerre. En se connaissant et en s'aimant dès l'enfance, ces enfants refuseront à faire la guerre plus tard.

Enfin, Mme Malaterre-Sellier, pour la France, exprima avec beaucoup d'éloquence, toute son horreur de la guerre « On ne cesse pas d'aimer son pays en aimant l'humanité, » nous dit-elle.

Mr de Monzie clot la série des discours par un mot d'admiration pour toutes les belles paroles prononcées — et pour le calme parfait, la courtoisie exquise qu'il a pu constater dans cette assemblée d'élite. D'après lui, le vote des femmes ne peut pas être un danger, mais une promesse d'avancement social.

Pour terminer cette magnifique réunion, Mr Gémier, directeur de l'Odéon, interpréta avec sa troupe la belle œuvre de Paul Gsell « Un jugement aux Enfers ». Dans cette pièce où triomphe l'idée de la paix, on voit défiler successivement conquérants et philosophes exprimant tour à tour leurs théories sur la paix et la guerre.

De cette soirée, unique, inoubliable vrai apothéose d'un Congrès si dignement commencé, la population parisienne gardera certainement le plus ému des souvenirs. Toute la presse, le lendemain, a applaudi à cette magnifique manifestation qui répondait si bien au vœu général.

Il ne restait plus aux déléguées du Congrès que de se quitter encore plus unies et plus confiantes que par le passé. La journée du lendemain devait être consacrée aux adieux, à la lecture du rapport de la trésorière, à

de Paris, qu'il me soit permis d'exprimer au nom de la Délégation égyptienne notre sentiment de profonde admiration et d'invincible foi dans les buts sacrés de l'Alliance.

Nous n'avons jamais douté de la victoire finale, mais aujourd'hui nous sentons combien ce triomphe est proche, car le féminisme qui a pour base la justice dans l'égaité, ne défend pas seulement la cause de la femme, mais celle de tous les êtres opprimés.

C'est pour celà qu'à l'égal des grands courants d'opinion qui ont maintes fois changé la mentalité du monde, il est appelé à devenir le mouvement qui garantira le mieux, la paix et la fraternité universelles.

Céza. Nabaraoui.

DISCOURS DE MADAME HODA CHARAOUI PACHA A L'OUVERTURE DU Xme CONGRES DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES (le 30 Mai 1926 à la Sorbonne).

Madame la Présidente, Messieurs, Mesdames,

L'Egypte a toujours eu pour la France la plus grande admiration et la plus vive sympathie autant à cause des souvenirs ineffaçables laissés par ses grands hommes d'Etat, qu'à cause des œuvres immortelles de ses illustres savants.

Nous sommes donc très heureuses de pouvoir, nous, femmes d'Egypte, prendre part à la plus noble et la plus imposante des manifestations féminines pour l'égalité des droits, dans ce beau pays de lumière, berceau de toutes les libertés.

Nous ne doutons pas que la France, qui a été la première à reconnaître les droits de l'homme et du citoyen, et qui est connue pour être la nation la plus éprise d'un idéal de justice, accueille favorablement les Vœux de ce Congrès et accorde à nos sœurs de France leurs droits au suffrage. En le faisant, elle justifiera ainsi sa vieille réputation de nation libératrice et elle ne fera d'ailleurs que légitimer un droit déjà existant en pratique, puisque personne n'ignore la grande influence qu'exerce la femme française dans tous les domaines de la vie sociale et politique de son pays.

Messieurs, Mesdames,

Si le temps qui m'est accordé n'était pas si limité, c'eut été pour moi un véritable plaisir de vous entretenir longuement des origines du mouvement féministe en Egypte et de la part qu'ont prise les femmes ces dernières années à tous les mouvements : intellectuel, social et politique, mouvements qui

l'ouverture de souscriptions pour les frais de l'Alliance, enfin à des remerciements pour tous ceux qui avaient prêté leur appui au Congrès.

Ici, je dois mentionner l'éloge public que la présidente du Congrès a cru devoir faire de « L'Egyptienne », la citant comme une des meilleures revues féministes, combattant pour la cause de l'Alliance. Les applaudissements du Congrès ratifièrent aimablement ces chaleureuses félicitations.

Dans l'après-midi, une séance spéciale fut réservé à la Société des Nations.

Bien qu'un peu sévère elle offrait pourtant le plus grand intérêt puisque les oratrices étaient toutes des membres des commissions de la Ligue. C'étaient la Princesse Razdiwill, Mme Hélène Vacaresco, Mme Avril de Sainte Croix, Mlle Forchammer. Enfin, Mlle Mundt du B.I.T. Chacune d'elles parla plus ou moins du fonctionnement de la Société des Nations, des services qu'elle a rendus à la cause féminine en admettant les femmes au même titre que les hommes dans ses commissions et en s'occupant des questions qui les préoccupaient davantage comme celles de « La protection de l'Enfance » et de « La Traite des femmes ».

Après ces femmes éminentes, Mrs. Ashby donna la parole à une de nos déléguées, Mme Wissa bey Fahmy qui exprima son opinion sur la Société des Nations. (1). Ce jour là également on procéda à l'élection du nouveau bureau.

Voici les membres élus dans l'ordre alphabétique des pays :

Allemagne: Mme Adèle Schrieber Krieger-Frau Velser; Australie : Mme Rishbitt ; Danemark : Mlle Julie Arenholt ; Egypte : Mme Hoda Charaoui Pacha; Espagne : la Marquise del Ter; Etats-Unis, Miss Ruth Morgan; France: Mme Malaterre-Sellier, Mme Suzanne Grinbert; Grande-Bretagne: Mrs. Corbett Ashby et Miss France Sterling; Grèce : Mme Théodorapoulos; Hollande, Mlle Rose Manus; Italie; Mme Margherita Ancona; Norvège, Mme Frédérikk Mork; Romanie, Mme Eugénie de Reuss-Jancoulesco; Suède, Miss Walin; Suisse, Mlle Gourd; Tchéco-Slovaquie, Mme Plaminkova; Uruguay, Dr Paulina Linsi; Yougoslavie, Mlle Milena Atanaskowith.

Mme Chaaraoui Pacha, notre Présidente, dont la candidature fut posée par la France et 9 autres pays fut élue membre du Comité exécutif par 131 voix. Dans une réunion du nouveau bureau, il lui fut offert de faire partie des deux Commissions de la Paix et des Finances, ce qu'elle a accepté avec plaisir. Cette marque de haute estime envers notre Présidente, ne peut que nous réjouir — par la collaboration effective qu'elle permet à notre jeune union de prêter au mouvement féministe international.

Et maintenant que j'ai à peu près tout dit de ce merveilleux Congrès

---

Nous regrettons de ne pouvoir publier avec les autres discours celui de Mme Fahmy bey Wissa. Mais bien que nous le lui ayons réclamé il ne nous est pas parvenu jusqu'à ce jour.

ont eu leur répercussion dans tous les pays d'Orient et nous ont valu la sympathie du monde entier.

C'est qu'en effet à cause de son grand passé, de sa position géographique spéciale, l'Egypte est considérée par les pays avoisinants comme le trait d'union naturel entre les deux continents orientaux, et la nation qui éveille le plus leur intérêt et suscite leur enthousiasme. Voilà pourquoi, en dépit des usages encore rigoureux dans certains de ces pays, nous avons vu nos sœurs d'Algérie, de Tunisie, de Syrie voire même des Indes se solidariser maintes fois avec nous en applaudissant à chacune de nos manifestations.

Au risque de désillusionner ceux d'entre vous, Messieurs et Mesdames, qui désirent voir la femme orientale garder son charme mystèrieux d'autrefois, je dois vous dire que l'évolution féminine qui semblait suivre en Orient son cours normal va prendre un plus grand essort à la suite de la brusque révolution ui s'est faite en Turquie, aussi bien dans les lois que dans les mœurs.

Déjà en Egypte et aillcurs, de nombreuses écoles secondaires et supérieures de filles préparent la femme orientale à jouer un rôle actif dans la vie publique de son pays.

Une véritable floraisons d'activités féminines se fait remarquer dans tous les milieux. Celles-ci se manifestent par la fondation de nouvelles revues, de clubs, d'associations féminines.

La plus importante d'entre elles par son vaste programme et les services qu'elle a rendus jusqu'ici est l'Union Féministe Egyptienne que j'ai l'honneur de représenter ce soir dans cette honorable Assemblée..

Demain la secrétaire zélée de cette association vous fera un résumé détaillé de l'œuvre accomplie par l'Union depuis sa fondation, qui date seulement de 1923.

En terminant, nous adressons un hommage ému et reconnaissant à Mrs Chapman Cott, la fondatrice de cette organisation admirable, qui a permis à des femmes de croyance et de races si diverses de se sentir unies dans un même sentiment de solidarité fraternelle.

Nous adressons également l'expression de notre grande admiration à Mrs Corbett Ashby la présidente actuelle de l'Alliance qui secondée des membres du bureau, a, durant trois ans, fait preuve d'un dévouement et d'une capacité au dessus de tout éloge.

C'est une grande joie pour nous dans notre tâche si complexe — d'être aidées et soutenues, en votre personne, Mesdames, par tout ce que le monde entier compte de plus expérimenté, de plus libéral et de plus généreux.

Nous vous remercions de la place que vous nous avez faite auprès de vous, dès la première heure — Nous remercions en particulier le Comité français de son chaleureux accueil et nous vous remercions aussi à l'avance de l'appui que vous ne manquerez pas de donner à nos revendications dans l'avenir.

DISCOURS DE Mlle CEZA NABARAOUY (Secrétaire de l'Union Féministe Egyptienne) à la Grande Réunion publique du X° Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes (le 31 Mai à la Sorbonne).

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de pouvoir vous exposer ce soir ce que notre jeune Association qui ne compte que 3 années d'existence a pu réaliser durant cette courte période et vous parler en même temps de l'influence exercée par elle sur l'émancipation féminine de notre pays.

Si l'évolution de la femme en Orient a pu ici et là, paraître étonnament rapide comme par exemple en Turquie, c'est que la loi musulmane contrairement à ce que l'on croit d'habitude, favorise la femme et ne s'oppose nullement au progrès des idées nouvelles. Ce n'est donc pas le plus souvent contre les lois que nous avons à utter, mais bien contre de vieux préjugés, contre d'anciennes coutumes, qui heureusement tendent de plus en plus à disparaître grâce à la diffusion de l'instruction dans la masse et à l'aide précieuse d'une élite éclairée.

Il ne faut pas oublier aussi que les conséquences douloureuses de la grande guerre ont beaucoup contribué à cette évolution en développant chez les Egyptiens, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, le sentiment de la liberté et la conscience de leurs droits.

Partant d'un sentiment patriotique, le mouvement féministe en Egypte a, comme en Turquie, plus de chances de voir réaliser bientôt toutes ses revendications qui ne feront d'ailleurs que nous restituer des droits déjà existants.

Vous savez peut-être, Mesdames, qu'une grande partie des questions spécialement inscrites au programme de l'A.I.P.S.F. se trouvent déjà résolues chez nous.

Nous possédons le salaire égal, la complète capacité de la femme mariée de disposer de ses biens, son droit de tutelle sur ses enfants, et même la possibilité facile d'accorder à l'enfant illégitime — par la reconnaissance, — les mêmes droits qu'aux autres enfants.

Vous connaissez nos premières demandes :

a — l'âge minimum du mariage fixé à 16 ans (alors qu'il était auparavant possible de marier les filles dès l'enfance).

b — le droit égal des deux sexes à tous les degrés de l'enseignement.

Ces deux demandes qui furent accordées, très appuyées par le Congrès

de l'Alliance à Rome, furent accordées par notre Gouvernement la première 5 mois après la requête présentée, la seconde l'année suivante.

En effet depuis 1924 de nombreuses écoles de filles ont été créées, dont 5 au Caire. L'une d'elles, au programme identique à celui des garçons permettra aux jeunes filles de se présenter au Baccalauréat, de poursuivre leurs études supérieures, et plus tard d'entrer dans les carrières libérales. On nous annonce en outre la création d'une école normale supérieure.

D'autre part, différentes missions d'étudiantes ont été envoyées en Europe pour les spécialiser soit dans la médecine, soit dans l'enseignement.

Ces deux premiers succès nous ont encouragées à poursuivre notre but principal, celui de réformer sur des bases justes et solides la vie de la famille égyptienne avant d'aborder les autres questions complémentaires.

Ce problème est pour nous d'importance si capitale, que lorsque au commencement de ce mois une délégation de l'U.F.E. a présenté au Gouvernement des demandes de réformes à apporter dans la législation conjugale actuelle, celles-ci furent accueillies par les femmes égyptiennes avec enthousiasme.

En 2 jours notre pétition a été recouverte, au Caire seulement, de plusieurs milliers de signatures. Ces réformes sont les suivantes :

a — Limitation du droit de polygamie à des cas absolument exceptionnels.

b — Restriction du droit de divorce pour l'homme.

c — Prolongation pour la mère de la période de tutelle lui permettant, en cas de divorce, de garder ses enfants jusqu'à l'âge d'adolescence au lieu d'être obligée de les remettre au père à l'âge de 7 et 9 ans.

d — Protection de la femme contre la loi qui l'oblige de réintégrer de force le domicile conjugal (appelé maison de soumission).

Aussitôt ces demandes acceptées, nous nous proposons d'en présenter d'autres qui sont d'un intérêt non moins vital.

Ce sont les mesures à prendre pour enrayer les deux grands fléaux qui menacent la population égyptienne : à savoir les maladies vénériennes, en particulier la syphilis, et l'extension du commerce des drogues dangereuses : cocaïne, opium, morphine, etc...

Comme ces deux questions sont à l'ordre du jour et parmi les plus importantes du programme de l'Alliance, nous avons le droit de compter sur tout l'appui du Congrès pour nous aider à les résoudre, d'autant plus que les problèmes ne peuvent être résolus que d'une manière internationale, par suite du régime des Capitulations qui règne en Egypte.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'attirer ici votre attention sur un point particulièrement triste et délicat.

Le régime des capitulations ne permet pas à la police égyptienne, en Egypte, d'avoir accès dans les maisons de tolérance étrangères. Ce qui veut dire qu'en Egypte, les femmes de mauvaises mœurs ne sont pas surveillées. Elles sont, il est vrai tenues de se faire soigner par leur médecin privé, mais

aucun contrôle n'est assuré si elles négligent de le faire. De sorte que toutes les mesures pouvant être prises éventuellement par notre Gouvernement seront à l'avance condamnées à l'insuccès.

Nous demandons donc au Congrès d'émettre le vœu que les pusisances capitulaires donnent tout pouvoir au Gouvernement égyptien pour étendre son contrôle sur les maisons de tolérance européennes.

Qu'il soit bien entendu que, fidèles au grand programme féminin international nous ne demandons cela que pour arriver plus sûrement à la fermeture progressive de toutes ces maisons, aussi bien les européennes que les Egyptiennes.

Car si elles restent soumises dans le même pays à plusieurs autorités, toutes s'en autoriseront pour retarder indéfiniment leur disparition.

Mesdames, Messieurs,

Nous semblons avoir laissé de côté jusqu'à présent la question essentielle : celle du vote féminin.

C'est que d'une part, la situation politique instable de notre pays, hélas, n'a pas encore permis, même aux hommes d'user de leurs droits politiques. Peut-être convient-il de commencer par eux. De plus, comme l'instruction obligatoire rendue possible par la Constitution n'a été établie qu'en 1924, les femmes n'ont pas encore eu la possibilité de se préparer au vote. Justement parce que nous attachons au vote féminin une telle importance, nous avons décidé d'attendre, avant de le réclamer expressément que l'éducation des femmes leur permette d'exercer leurs droits poiltiques pour leur vrai bien et le bien de tous.

Nous sommes convaincues d'ailleurs, que le jour où nous serons mûres pour exercer ces droits nous ne rencontrerons de la part de nos hommes d'Etat aucune sérieuse opposition, car ceux-là qui ont été si longtemps privés de jouir de leurs droits légitimes savent mieux que d'autres apprécier toute la valeur de la liberté et la nécessité de la Justice.

DISCOURS DE MLLE. CEZA NABARAOUI,

Secrétaire de la Délégation égyptienne auprès du Congrès International de Paris (Sociétés Savantes, 2 Juin 1926).

Mesdames, Messieurs,

Madame la Présidente ayant si gentiment insisté pour que je prenne la parole ce soir, j'ai dû céder à ses aimables instances, bien que je ne me sois pas préparé au sujet qui fait l'objet de cette réunion. Ce qui m'a encouragée à le faire c'est l'acceuil si chaleureux qu'a bien voulu me faire l'autre soir le public parisien, me montrant la réciprocité du sentiment de vive sympathie que nous avons toujours eu pour tout ce qui est français.

Vous m'excuserez donc, Mesdames, si vous trouvez quelques lacunes dans mes explications.

Bien que je n 'aie comme femme musulmane aucun grief personnel contre le Code Napoléon, je tiens au nom de mes sœurs égyptiennes à protester hautement avec vous contre les articles contraires aux principes d'égalite que nous sommes toutes unanimes à proclamer et à défendre.

Il est vrai qu'en Egypte notre Code civil est en grande partie inspiré du Code Napoléon mais heureusement pour nous il n'a pu être adopté que pour les lois se rapportant au droit administratif , au droit pénal et au droit international, cela depuis 1883.

Tout ce qui a trait au statut personnel : (Mariage, divorce, héritage) est règlé d'après la loi musulmane qui reconnait à la femme mariée une capacité entière sur ses biens présents et à venir.

Voici, Mesdames, le texte très clair de l'art. 206 du Code du Statut personnel égyptien : « Le mari n'a aucun pouvoir sur les biens de sa femme. La femme peut disposer de la totalité des biens à elle appartenant sans le consentement ou l'autorisation du mari et sans que celui-ci puisse lui opposer une puissance maritale. Elle peut recevoir les loyers et les revenus de ses propriétés et confier à un autre que son mari l'administration de ses biens.

Les actes civils par elle contractés n'ont besoin dans aucun cas, pour être valables, de l'autorisation ou de la ratification de son mari ni de celle de son père, ni de son aïeul paternel, si elle est toujours majeure et jouissant de la capacité civile ».

Ce texte qui fait de la femme mariée l'égale de son mari, et qui est inspiré d'une législation vieille de 13 siècles est comme vous le voyez, Mesdames, bien en avance sur beaucoup de législations modernes.

En outre la loi musulmane a dicté d'autres principes absents dans les codes modernes : telle l'obligation pour le mari de doter sa femme et de

pourvoir à ses dépenses particulières comme aux frais du ménage — et cela fut-elle riche ou pauvre. Il est bien entendu dans ce cas que les dépenses faites par l'époux sont proportionnées à ses moyens financiers.

En cas de séparation le mari doit payer à sa femme l'arriéré de sa dot fixée dans le contrat de mariage et doit l'entretenir durant trois mois et quelques jours si elle n'attend pas d'enfants. Dans le cas contraire, la pension fixée par le tribunal d'après l'état de la fortune du mari, doit lui être payée jusqu'à l'âge où l'enfant est remis à son père, c'est à dire, 7 ans pour le garçon et 9 ans pour la fille.

Je vous ai dit l'autre soir que nous avons demandé récemment au Gouvernement la prolongation pour la mère de la période de tutelle jusqu'à l'âge d'adolescence de ses enfants et cela parce qu'aucun texte formel dans le Coran ne fixe la période de tutelle. Il est simplement dit : Les enfants doivent rester sous la garde de leur mère jusqu'à l'âge où ils n'ont plus besoin de ses soins » Et qui peut dire que les soins et l'affection d'une mère sont inutiles après 7 et 9 ans.

Quant aux autres demandes que nous avons présentées ce mois-ci au Gouvernement égyptien; limitation de la polygamie à des cas absolument exceptionnels et restriction du droit de divorce — bien qu'elles puissent paraître à certains en contradiction avec la loi coranique, je suis heureuse au contraire de vous dire qu'elles s'appliquent parfaitement à l'esprit du Coran.

S'il est vrai que la polygamie n'y est point interdite du moins est-elle subordonnée à des conditions qui la rendent presque impossible.

Voyez plutôt les textes : « Si vous avez pu craindre d'être injustes envers les orphelins, craignez de l'être envers vos femmes. N'en épousez que deux, trois, quatre. Choisissez celles qui vous auront plu. Si vous ne pouvez les maintenir avec équité n'en prenez qu'une » Et plus loin il est dit « Vous ne pourrez jamais malgré vos efforts être équitable envers vos femmes » . Et quel est l'homme qui puisse se flatter d'être parfaitement juste ? — Ici vous m'objecterez peut-être, Mesdames, qu'il aurait fallu l'interdire formellement.

Mais au moment où le Coran fit son appartion ce n'était, guère possible les peuples arabes ayant depuis longtemps adopté la polygamie et vivant avec une douzaine de femmes.

Il fallait donc au moins la rendre difficile en attendant de pouvoir la supprimer.

Quant au droit de divorce il est vrai que d'ordinaire c'est l'homme seul qui l'exerce (Ici pourtant je tiens à vous dire, Mesdames, que nous avons des femmes qui répudient leurs maris !.... mais c'est lorsqu'elles se sont réservé ce droit dans le contrat de mariage. Autrement c'est le mari qui répudie. Toutefois le Coran ne lui accorde ce droit qu'à la condition de l'exercer avec justice. Et c'est tout ce que nous voulons.

Il est écrit dans le Coran : « Ne les retenez pas par force pour la vengeance. Retenez-les avec gentillesse ou quittez-les avec égards ».

J'aurais voulu, Mesdames et Messieurs, vous lire en entier le texte des

demandes que nous avons présentées dernièrement et dans lequel vous auriez vu les raisons sur lesquelles nous nous appuyons. Malheureusement le temps est limité et je dois céder la place à d'autres oratrices. Je me contenterai donc d'en remettre une copie à Madame la Présidente.

Permettez-moi seulement, avant de terminer, de faire devant vous une regrettable constatation. Comme vous avez pu en juger vous-mêmes les lois chez nous étaient bien en avance des mœurs.

Mais voilà que le mouvement progressiste moderne loin d'ajouter à nos droits semble vouloir les restreindre. — Et cela parce que nos législations s'inspirent de plus en plus des vôtres.

Jusqu'il y a quelques années la femme égyptienne ou la femme étrangère mariée à un Egyptien n'était pas obligée de suivre la nationalité de l'époux. Et maintenant pour nous moderniser on vient d'élaborer un projet de loi selon lequel toute femme perd par son mariage sa nationalité d'origine.

D'autre part jusqu'à dernièrement la femme n'était point tenue de suivre son mari si celui-ci choisissait pour résidence un endroit éloigné de plus de trois jours de marche du domicile où avait été célebré le mariage. Il était également ajouté que la femme n'est pas forcée d'habiter avec les parents de son mari » — Mais voilà que les juristes se sont accordés à interprêter le texte d'une façon plus large et plus conforme aux nécessités de la vie actuelle. Ils ont donc décidé que la femme devrait partout suivre son mari — si ce dernier est d'une conduite irréprochable envers elle —
Mais là encore, comme vous le voyez, la condition n'est pas aussi rigoureuse que celle édictée dans le Code Napoléon.

En résumé, une femme intelligente et instruite peut très bien chez nous, la loi étant pour elle, corriger toutes les imperfections que des siècles de traditions ont causé dans les coutumes.

Je termine en joignant ma voix à la vôtre, Mesdames, pour m'élever avec force contre ce code qui fait de la femme mariée une mineure — d'autant plus que si pour le présent il ne nous gêne que par sympathie pour vous, je ne puis affirmer que nous n'aurons pas à le redouter dans l'avenir.

Le Meeting pour le suffrage

Conviées à prendre part au grand meeting pour le suffrage international des femmes, qui s'est tenu le 10 juin à Lille, au théâtre Sébastopol, sous la présidence de M. J. Luchaire, directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle. Mme Charaoui Pacha et Mlle Céza Nabaraoui y ont exposé la situation juridique et morale de la femme égyptienne devant une assistance qui leur a affirmé toutes ses sympathies.

(Journal Egypte, 15 juin 1926).

La réception de la Présidente de l'U.F.E.

Au lendemain du Congrès, Mme Charaoui Pacha, présidente de la délégation égyptienne donna le 7 juin à l'hôtel Lutetia une très belle réception en l'honneur des congressistes.

Tour à tour Mme Charaoui Pacha, Mr. Mag-el-Dine Nassif, Mme Maria Vérone, Mme Brunschweig, Mrs Corbett Ashby prononcèrent des discours qui furent chaleureusement applaudis.

Au courant de la soirée, Mr. Cloët, directeur du journal *L'Egypte*, proposa aux invités de Mme Charaoui une promenade rapide à travers le pays des Pharaons. Tout en les accompagnant d'explications, il fit défiler sur l'écran quarante des plus jolies vues d'Egypte et souhaita que le prochain Congrès féministe se réunisse au Caire afin de permettre aux congressistes de mieux admirer la beauté de l'Egypte et d'en apprécier tous les charmes.

Mesdames !

L'AGENCE

CEINTURES FEMINA

Avenue Fouad Ier

Succursale des Etablis. BARRERE Place Khazindar

vous offre l'élégance avec l'hygiène par ses MAILLOTS PLASTIQUES

et ses

CEINURES MEDICALES

pour toutes les ptoses, chute d'estomca, déplacement des reins et uites d'opération, toutes ses ceintures sont établies sur mesure pour chaque cas.

Grand assortiment de soutien-Gorges, dernière création, de sous vêtements périodiques, des bas à varices, et masques d ebeauté pour effacer les rides du visage.

C'est proverbial, la beauté des yeux en Orient !

LE KOHL SULTANA

VÉRITABLE TURC

augmente la beauté de vos yeux et leur donne un éclat incomparable. Strictement inoffensif et fortifiant aux cils.

كحل سلطانة
الاسلامبولي الاصلي

EN SIX TEINTES

En vente dans tous les grands magasins et bonnes drogueries et pharmacies. Depositaire : la PHARMACIE KURSAAL Rue Emad El Dine, Le Caire, B.P. 1995.

ECHANTILLONS GRATIS

La femme élégante se chausse chez

FELICETTA

Bottier

33, Rue Fouad Premier. ALEXANDRIE

Passez votre week-end

à

SAN STEFANO

Tous les jours :

Thé dansant, Concerts et Séances cinématographiques en plein air.

Tous les Samedis :

Dîner de Gala, Grand Bal, Attractions diverses

Tous les Dimanches :

Concert Symphonique par 50 exécutants

2 excellents Jazz-Band

ECOLE

DE POTERIE ET CÉRAMIQUE

DE ROD-EL-FARAG

Fondée par Madame HODA CHARAOUI PACHA

L'école expose ses œuvres, reconstituant l'art céramique ancien, vases, assiettes, plats, etc.

Le travails et fait entièrement par des jeunes artistes Egyptiens.

Les grands magasins du BON MARCHÉ de PARIS ont mis gracieusement à la disposition de l'Ecole une vitrine d'Exposition.

Quel cadeau idéal pour envoyer à ses amis comme souvenir d'Egypte.

MESSAGERIES MARITIMES

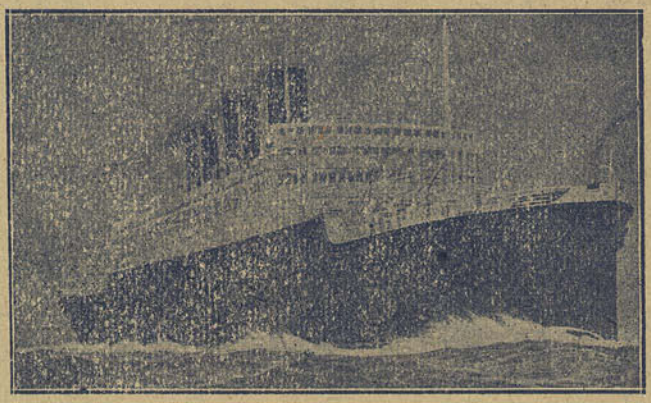

SERVICE HEBDOMADAIRE SUR LA SYRIE ET SUR MARSEILLE

———x———

Départ d'Alexandrie chaque Samedi à 1.30 p.m.

———x———

PRIX REDUITS D'ETE
entre l'EGYPTE et l'EUROPE du 1er Juillet au 31 Octobre 1926

Prochain départs d'Alexandrie pour Marseille :

LOTUS 3 Juillet — CHAMPOLLION 10 Juillet — LAMARTINE 17 Juillet — SPHINX 31 Juillet.

Prochain départs d'Alexandrie pour la Syrie :

CHAMJOLLION 5 Juillet — CHILI 13 Juillet — LOTUS 27 Juillet.

Prochain départs de Port-Saïd pour Marseille :
Quatre fois par semaine.